

Fiche 8

Les organisations sportives et les opérateurs de paris ont-ils une part de responsabilité dans la manipulation des rencontres ?

Le sujet est délicat. Il ne peut en toute hypothèse être abordé de la même façon s'agissant des organisations sportives et des opérateurs.

- Les **institutions sportives** sont les premières victimes des faits de corruption et de manipulation des compétitions qu'elles organisent. Il serait donc abusif de considérer qu'elles peuvent en être responsables, même en partie. D'ailleurs, nombreuses sont celles qui tentent de mettre en place des moyens de prévention et de lutte contre ces pratiques. Néanmoins, toutes les institutions sportives ne sont pas exemplaires et certaines ne jouent pas le jeu de la lutte contre la corruption.

En toute hypothèse, ainsi que le souligne le Groupement d'action financière (GAFI), des fragilités inhérentes à leur organisation et aux caractéristiques de certaines compétitions peuvent être retenues parmi les causes de l'intérêt du Crime organisé pour le secteur du sport et de l'accroissement des cas de manipulation sportive.

En effet, le sport fournit une excellente couverture au Crime organisé en raison de :

- son image positive, qui permet aux structures sportives de bénéficier du soutien des fans ;
 - son autonomie vis-à-vis des États ;
 - l'importance des flux financiers, ses modes de financement où des sommes considérables et parfois irrationnelles peuvent circuler et la difficulté d'établir des prévisions financières réalistes compte tenu de l'aléa sportif qui placent parfois des clubs en situation d'accepter des sommes d'origine incertaine ;
 - une faiblesse structurelle qui le rend perméable aux approches (peu de barrières à l'entrée, brassage de populations très diverses, acteurs interdépendants, réseaux d'actionnaires parfois opaques, management souvent assez peu professionnel à l'exception des principales Ligues, etc.) ;
 - l'absence de contrôles réels et efficaces, notamment financiers, en comparaison d'autres secteurs ;
 - la jeunesse et l'inexpérience des sportifs, souvent mal conseillés.
- Les **opérateurs** n'ont aucun intérêt économique à servir de support à des opérations de manipulation sportive car celles-ci peuvent leur causer des pertes financières importantes. Les opérateurs légaux font leurs meilleurs efforts pour éviter de se retrouver confrontés à de telles situations. Ils contrôlent les flux et l'identité des parieurs et prêtent le plus souvent leur concours technique à la détection d'opérations frauduleuses. Les opérateurs illégaux sont par nature moins vertueux et favorisent indirectement le trucage des rencontres, par l'opacité de leurs opérations.

Il est permis de considérer que les opérateurs qui permettent à n'importe qui de parier de n'importe où dans le monde sur toutes les compétitions possibles, qui proposent des formules de paris innombrables et toujours plus attractives, qui fixent à des niveaux très élevés le taux de retour aux joueurs créent un terrain de jeu idéal pour les organisations criminelles souhaitant s'enrichir et/ou blanchir de l'argent sale. À cet égard, ces opérateurs ont une part évidente de responsabilité dans le trucage des rencontres.